

Mars 2009

# Emploi et territoires :

la trajectoire de l'Île-de-France vers la spécialisation



INSTITUT  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



# Emploi et territoires : la trajectoire de l'Île-de-France vers la spécialisation

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France

15, rue Falguière – 75740 PARIS CEDEX 15

Tél. : 01.77.49.77.40 – Fax. : 01.77.49.76.02

<http://iau-idf.fr>

Directeur Général : François Dugeny

Département Économie et développement local – Directrice : Anne-Marie Roméra

Dossier réalisé par Pascale Leroi avec la collaboration de Carine Camors, Laure Thévenot, Sarah Audras-Marcy, Pascale Guéry, Thierry Petit

© IAU îdF – 6.09.009 – mars 2009

Crédit photo couverture : Caroline Doutre/BaSoH/IAU îdF



# SOMMAIRE

1. L'Île-de-France, atypique.....	5
1.1 Un PIB par emploi très élevé .....	5
1.2 Une économie plus spécialisée, où les grands groupes sont plus actifs .....	7
1.3 Plus qualifiée, plus duale, moins précaire.....	8
1.4 Vers un rapprochement du profil de l'Île-de-France avec la province ?.....	9
1.5 Une plus grande sensibilité à la crise.....	10
2. Croissance et spécialisation des départements .....	12
2.1 Paris et centre ouest : activités à haute valeur ajoutée .....	13
2.2 Proche couronne : un dynamisme retrouvé.....	15
2.3. Production, logistique et services à la population en grande couronne.....	17
Conclusion.....	18
Pour en savoir plus.....	19
Dernières Publications IAU - économie et développement local .....	22

## Sources statistiques

Evolution comparée de l'emploi Île-de-France, province, autres régions : estimations annuelles de l'emploi de l'Insee de 1990 à 2006, emploi total par régions.  
Evolution du chômage : taux de chômage BIT, trimestriel, Île-de-France, province, autres régions Île-de-France, 1990-2006  
Evolution du PIB : Insee, 1990-2006  
Evolution des secteurs d'activité en Île-de-France, province, autres régions : emploi salarié du GARP 1993 et 2006  
Part des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi en Île-de-France : CLAP 2005-INSEE  
Comparaison des catégories socioprofessionnelles Île-de-France, province, autres régions , enquête emploi de l'Insee, 2002-2005-2006



# 1. L'Île-de-France, atypique

Comme dans d'autres métropoles, l'économie de l'Île-de-France poursuit sa spécialisation vers les fonctions métropolitaines. Parmi les régions françaises, l'Île-de-France constitue un cas à part, dans les volumes en jeu, mais aussi dans ses caractéristiques structurelles. Malgré un certain « rattrapage » de la province, l'Île-de-France continue d'afficher un profil atypique. Moins diversifiée dans ses activités économiques, elle est aussi plus sensible aux retournements de conjoncture.

## 1.1 Un PIB par emploi très élevé

L'Île-de-France est loin devant les autres régions en matière de richesse créée par emploi : le PIB par emploi s'élève à 92 329 euros contre 65 544 euros pour la province en 2006. L'écart n'a fait que s'accroître depuis 1990, passant de 15 000 euros à 26 000 euros. En dépit d'un taux de croissance annuel moyen du PIB légèrement inférieur en Île-de-France sur la période 1990-2006 (+ 1,7 % contre + 1,9 % pour le reste du territoire), la région capitale maintient sa position de leader économique. Elle génère 29 % de la richesse nationale pour 22 % des emplois. En 2006, la région francilienne totalise 5,5 millions d'emplois.

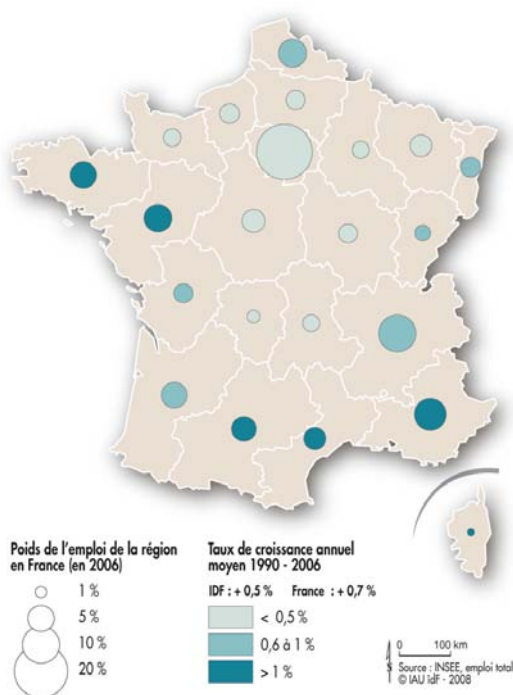
En Île-de-France comme en province, la croissance du PIB est plus élevée que celle de l'emploi depuis plusieurs années. Entre 1990 et 2006, un point de croissance supplémentaire a conduit, en moyenne, à une hausse de 0,26 point d'emplois en Île-de-France et de 0,39 à 0,58 dans les régions de plus d'un million d'emplois. Sur cette période, la croissance du PIB s'est traduite par un gain d'emploi moins important en Île-de-France.

L'analyse détaillée des secteurs d'activité économique montre que la croissance des emplois a bénéficié en province à l'ensemble des secteurs, hormis l'industrie, ce qui n'est pas le cas en Île-de-France, moins diversifiée dans son évolution et dans sa structure, la croissance reposant essentiellement sur les activités de services.

Au final, l'emploi francilien a progressé deux fois plus lentement qu'au niveau métropolitain sur la période 1990-2006 et trois fois moins qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Pays de la Loire ou Midi-Pyrénées. Cependant, la hiérarchie des régions, en termes d'emplois, reste la même. En particulier, l'Île-de-France qui voit sa part reculer de 1 point (23 % à 22 %) est toujours de loin la première région en nombre d'emplois, loin devant la région Rhône Alpes qui concentre près de 10 % des emplois métropolitains.

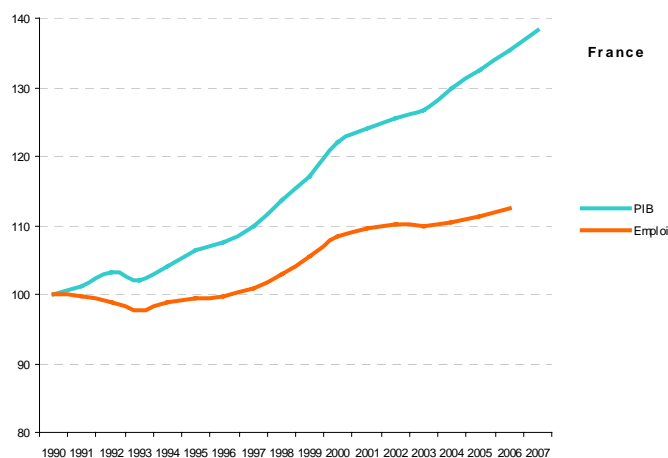
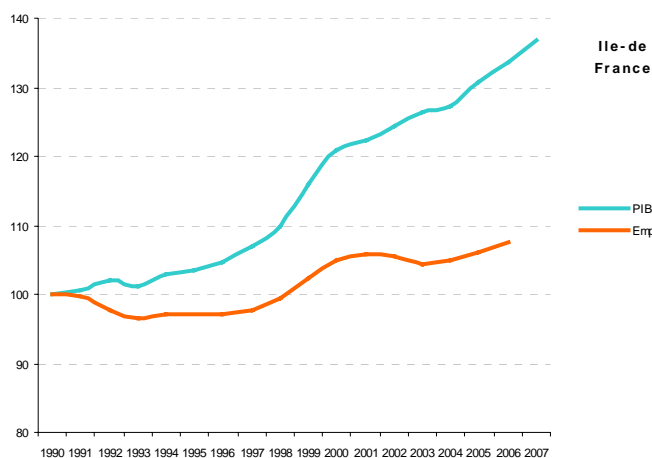
Sur les trois dernières années 2003-2006, qui entament un nouveau cycle à la hausse, les régions de plus d'un million d'emplois ont connu une croissance soutenue de l'emploi. Point positif pour l'Île-de-France, après avoir été la seule région à perdre de l'emploi sur la période 2001-2003, celle-ci profite davantage de la reprise récente : 27 % des emplois créés en France métropolitaine entre 2003 et 2006 sont localisés en Île-de-France.

22 % des emplois en Ile-de-France

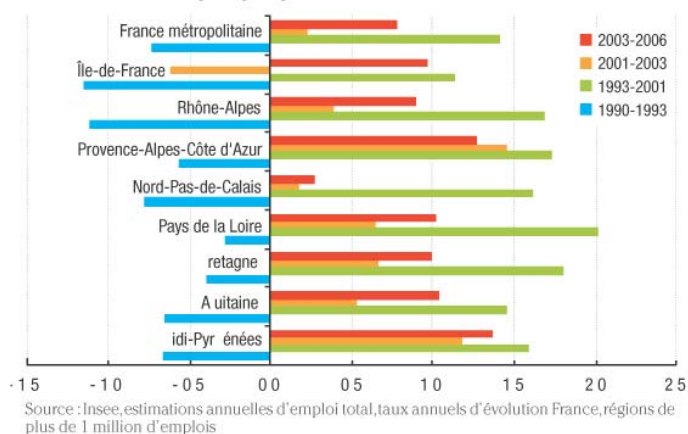


## Croissance du PIB et de l'emploi en base 100 Île-de-France - France

source : Insee, estimation annuelle d'emploi, comptabilité nationale



### Évolution de l'emploi par période



Source : Insee, estimations annuelles d'emploi total, taux annuels d'évolution France, régions de plus de 1 million d'emplois

### Les régions de plus d'un million d'emplois : 65% de l'emploi métropolitain et 70% des créations nettes d'emplois sur la période 1990-2006

	Nombre d'emplois en 2006 en milliers <sup>(1)</sup>	Part des régions dans l'emploi métropolitain en 1990	Part des régions dans l'emploi métropolitain en 2006	Evolution 1990-2006 (%)	Part des régions dans l'évolution du stock 1990-2006
France métropolitaine	25 179,2	100 %	100 %	13 %	100 %
Île-de-France	5 495,1	22,9 %	21,8 %	7,5 %	14 %
Rhône-Alpes	2 490,8	9,7 %	9,9 %	14 %	11 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 840,6	6,8 %	7,3 %	21 %	11 %
Nord-Pas-de-Calais	1 450,9	5,8 %	5,8 %	12 %	6 %
Pays de la Loire	1 425,9	5,2 %	5,7 %	22 %	9 %
Bretagne	1 238,1	4,6 %	4,9 %	19 %	7 %
Aquitaine	1 213,7	4,7 %	4,8 %	15 %	6 %
Midi-Pyrénées	1 113,6	4,2 %	4,4 %	19 %	6 %

(1) chiffres provisoires

Source : Insee, estimations d'emplois au 31/12 de chaque année

## 1.2 Une économie plus spécialisée, où les grands groupes sont plus actifs

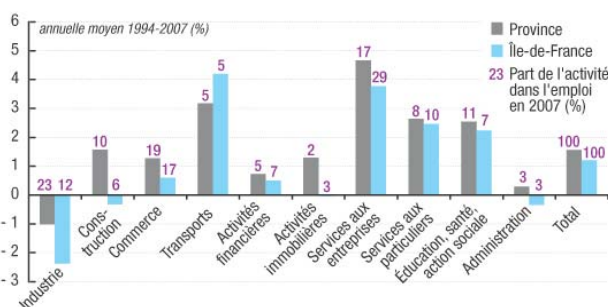
Les mutations progressives ont conduit à une recomposition globale du tissu économique. L'externalisation par l'industrie de fonctions telles que la maintenance, la logistique, la recherche, la sécurité, le nettoyage, engendre un mouvement d'emplois du secteur industriel vers le tertiaire, accompagné de délocalisations d'activités productives. L'emploi francilien est de plus en plus spécialisé sur des activités à forte valeur ajoutée, d'encadrement, et plus orienté sur les activités tertiaires. Les services aux entreprises sont sur-représentés (29 % des emplois salariés, 17 % en province).

En province, les emplois d'exécution demeurent plus nombreux et les secteurs traditionnels tels que l'industrie, le commerce et la construction fournissent plus de la moitié des emplois salariés pour un tiers seulement en Île-de-France. Les emplois dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'action sociale sont également plus représentés en province qu'en Île-de-France.

Sur la période 1994-2007, l'industrie française continue de perdre des emplois à un rythme

plus élevé en Île-de-France qu'en province. Les services développent l'emploi dans la région capitale et en province, particulièrement les services aux entreprises et les transports, ainsi que les services aux particuliers et le secteur éducation-santé-action sociale. Pour toutes ces activités, à l'exception des transports, le taux de croissance est inférieur en Île-de-France.

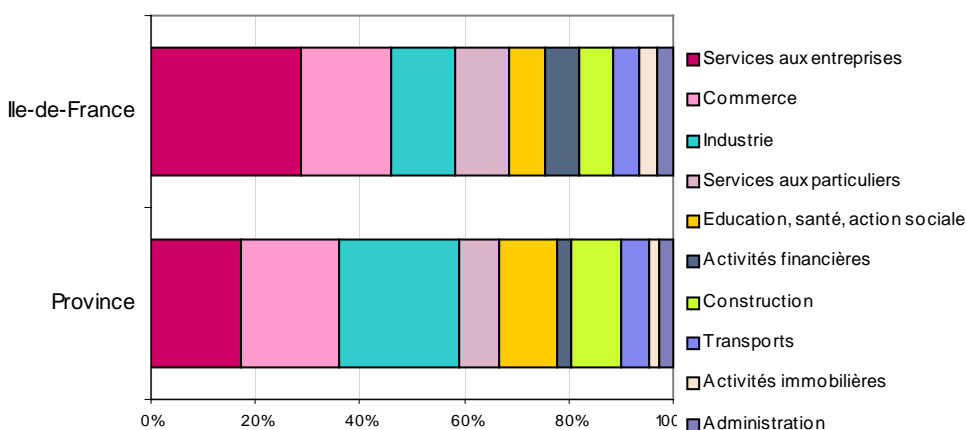
Répartition des gains d'emplois par secteur d'activité



Source : Garp, emplois salariés privés

Structure de l'emploi par secteurs d'activité en Île-de-France et en province

Source : Garp, emplois salariés privés



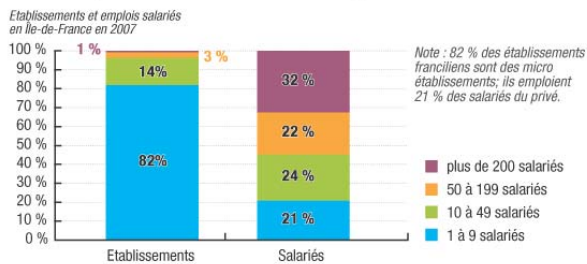
Autre particularité de l'Île-de-France, les grands groupes occupent une place importante dans l'emploi et les créations d'emploi. Le nombre d'établissements privés en Île-de-France - 346 600 en 2007 - représente 22 % des établissements implantés en France métropolitaine, une part du même ordre que celle des emplois. Et, contrairement à une idée répandue, la structure productive par taille d'établissements est quasi identique en Île-de-France et en province, basée sur la prédominance des très petites entreprises (TPE). En effet, huit établissements sur dix sont des entreprises de moins de dix salariés. Leur part dans l'emploi est légèrement moins élevée en Île-de-France : un sur cinq au lieu de un sur quatre en province. Seuls les grands établissements de plus de deux cents salariés sont



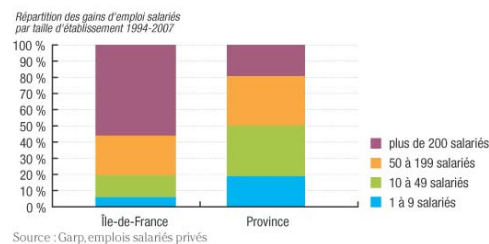
légèrement sur-représentés dans la région capitale et fournissent un tiers des emplois salariés de la région (20 % en province).

Mais surtout, les grands établissements jouent un rôle majeur dans les créations d'emploi en Île-de-France, plus de la moitié des gains d'emplois salariés entre 1994 et 2007 résultent des flux de main-d'œuvre dans les grands établissements, alors qu'ils représentent 4 % des établissements supplémentaires. Les établissements qui se développent sont des PME de moins de cinq salariés, mais ils génèrent comparativement peu d'emplois : 20 % des gains.

### Structure productive francilienne et emplois salariés



### Répartition des gains d'emplois salariés par taille d'établissement



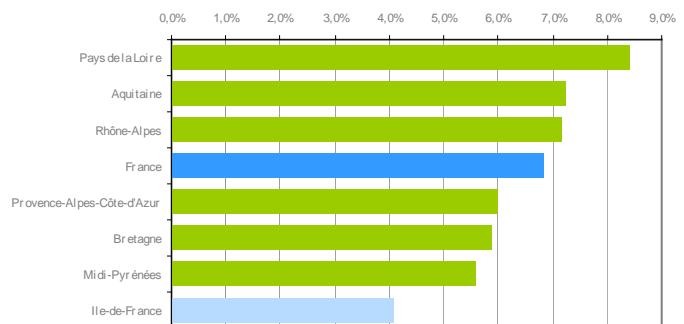
## 1.3 Plus qualifiée, plus duale, moins précaire

Mondialisation et métropolisation sont porteurs de tensions en matière de développement économique et de solidarités sociales. L'Île-de-France est une région de contrastes et d'inégalités sociales. Des études ont montré la concentration des fonctions métropolitaines supérieures en Île-de-France. Ces fonctions regroupent des emplois de haut niveau de qualification, cadre ou ingénieur qui par leur haut niveau de qualification jouent un rôle important dans le rayonnement des grandes villes. Ces emplois, réservés aux populations qualifiées sont concentrés en Île-de-France<sup>1</sup>.

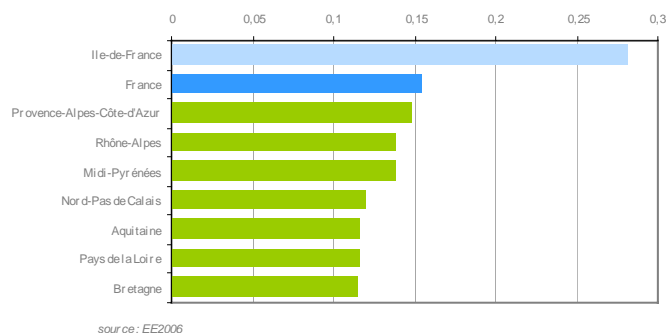
En 2005, la part des cadres dans la population active occupée distingue nettement l'Île-de-France : 28 % de cadres pour une moyenne de 15 % en France. Les autres grandes régions se situent en deçà de la moyenne. Par ailleurs, en Île-de-France, la part des cadres est élevée dans tous les secteurs d'activité économique.

A l'opposé de l'échelle des qualifications, les emplois d'employés et d'ouvriers peu qualifiés représentent un volume quasiment identique à celui des emplois supérieurs. Après avoir été touchés par la désindustrialisation, les emplois peu qualifiés se développent autour de postes

### Part des actifs occupés "ouvriers non qualifiés" Régions de plus de 1 million d'emplois



### Part des actifs occupés "cadres" Régions de plus de 1 million d'emplois



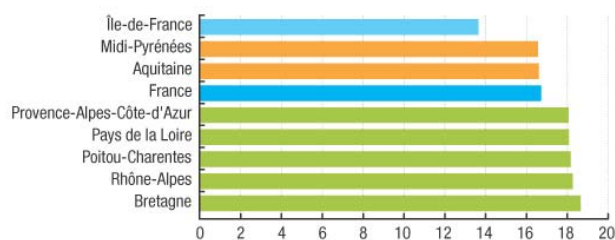
<sup>1</sup> Ludovic Halbert, Atlas des Franciliens Tome 4 ; ces résultats nécessitent le recours à des PCS très détaillées, dernière source disponible RGP 99

d'employés peu qualifiés en liaison avec le développement des services. Jusqu'au milieu des années 90, l'emploi peu qualifié a connu d'importantes baisses (-9 % en Île-de-France, -2 % en France) pour ensuite retrouver un rythme de développement soutenu + 15 % en France et en Île-de-France sur la période 1994-2002. Malgré ces développements, l'Île-de-France est, de loin, la région où les employés et les ouvriers peu qualifiés sont les moins présents dans l'emploi en 2006.

Sous-emploi et précarité de l'emploi sont présents en Île-de-France mais dans des proportions inférieures. En effet, la moindre présence dans l'emploi des catégories les moins qualifiées, les plus exposées au risque de chômage, à la précarité de l'emploi et pour lesquelles les salaires sont les plus bas conduisent à des indicateurs globalement meilleurs.

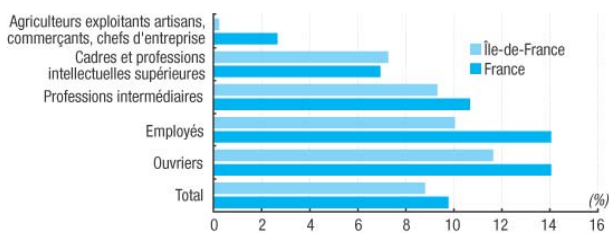
La part des actifs à temps partiel est moins élevée que dans les autres régions, comme la part des actifs en situation d'emploi précaire ou encore le taux de chômage. La proportion de personnes qui souhaiterait travailler davantage – 5 % en 2006 – est deux fois moins élevée en Île-de-France qu'en moyenne en France. D'autres facteurs qui pourraient être liés à la structure des établissements semblent en jeu : en effet, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, la part des actifs occupés en CDD ou en intérim est inférieure en Île-de-France sauf pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. A l'image du temps partiel par exemple qui est beaucoup plus utilisé dans les TPE<sup>2</sup>.

Part des actifs occupés à temps partiel



Source : Insee, enquête Emploi 2006, France, régions de plus de 1 million d'emplois

Part des actifs occupés en CDD et intérim



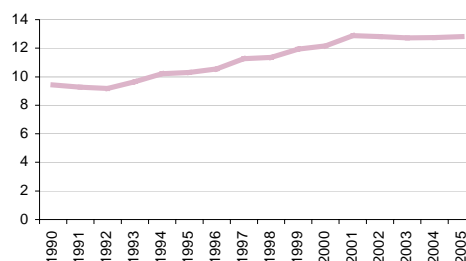
Source : Insee, enquête Emploi 2006, France, régions de plus de 1 million d'emplois

## 1.4 Vers un rapprochement du profil de l'Île-de-France avec la province ?

La croissance dans la région francilienne repose essentiellement sur **les services aux entreprises**, notamment les activités de conseil et d'assistance qui se développent à un rythme plus soutenu que celui de l'emploi et plus rapide que celui des régions Rhône-Alpes, Paca, Aquitaine, dans cette activité. En revanche, la croissance des emplois de services à la personne est inférieure à celle des autres grandes régions françaises. Au final, l'emploi de service croît moins vite en Île-de-France que la moyenne et que dans les autres grandes régions.

Est-ce à dire que les différences entre l'Île-de-France et la province s'estompent par un développement global des activités de services plus rapide en Île-de-France ? Il semblerait que non, l'Île-de-France présente plus que jamais une structure atypique où les pertes importantes de l'industrie et le développement faible de la construction et du commerce laissent la part belle aux activités de services notamment des activités de conseil et d'assistance.

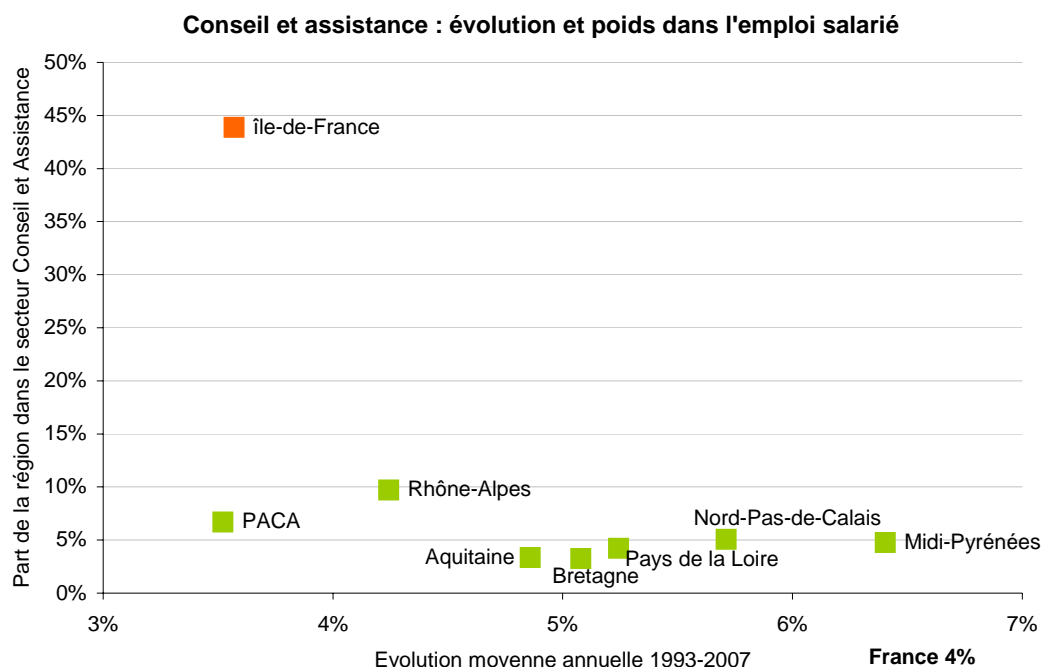
Part des services dans l'emploi : l'écart Île-de-France - province s'accroît



source : insee estimation annuelles d'emploi

<sup>2</sup> Source : DARES 2007

**Les emplois cadres** continuent de se développer, mais à un rythme moindre qu'en province, qui poursuit son rattrapage : + 1 % en moyenne par an sur la période 2002-2006 en Île-de-France, + 3 % en province. La perte des emplois ouvriers, plus élevée en Île-de-France (- 5 % pour - 1 % en province) marque cependant une différenciation.



## 1.5 Une plus grande sensibilité à la crise

Le rôle des grands groupes, l'ouverture sur l'économie mondiale rendent les régions métropolitaines plus sensibles aux évolutions de la conjoncture internationale et aux grands cycles économiques. Sur la période 1975-1993<sup>3</sup>, l'Île-de-France montre une plus grande sensibilité aux mouvements conjoncturels : les périodes fastes lui sont plus favorables mais elle est plus fragilisée que l'ensemble des régions de province en période de crise. Pour la première fois, en 1994, l'Île-de-France enregistre un croissance moins forte que celle de la province en reprise économique en France. Et de fait, sur la période de reprise qui suivra jusqu'en 2001, l'Île-de-France affiche un bilan décevant avec un taux de croissance de l'emploi moins élevé que la moyenne et que celle des autres grandes régions. A partir de 2000, on retrouve le schéma d'amplification des retournements de conjoncture : le ralentissement de l'activité économique des années 2001-2003 conduit à une baisse de l'emploi en Île-de-France, alors que les autres principales régions françaises résistent mieux ; sur les années 2003-2006 en période de reprise économique, l'Île-de-France crée plus d'emplois que la province.

Les évolutions du taux de chômage suivent les mêmes rythmes dans l'ensemble des régions observées, que l'on regarde les régions les plus impactées ou les plus épargnées par le chômage avec une tendance à l'accentuation des différences en période de reprise économique (1998-2000) et une tendance au resserrement des écarts dans les années 2000.

Parmi les régions de plus de 1 million d'emplois, les régions Nord-Pas de Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont les plus forts taux de chômage. Jusqu'au début des années 2000, l'Île-de-France a connu une situation privilégiée connaissant quel que soit le cycle économique un taux de chômage inférieur d'au moins un point au taux de chômage national. En 2001, pour la première fois, le taux de chômage francilien rattrape celui de la France. D'autres régions, en situation relativement favorable

<sup>3</sup> Eco et territoires 1995

face au chômage et moins importantes en emplois, comme l'Alsace ou la région Rhône-Alpes, se rapprochent également de la moyenne.

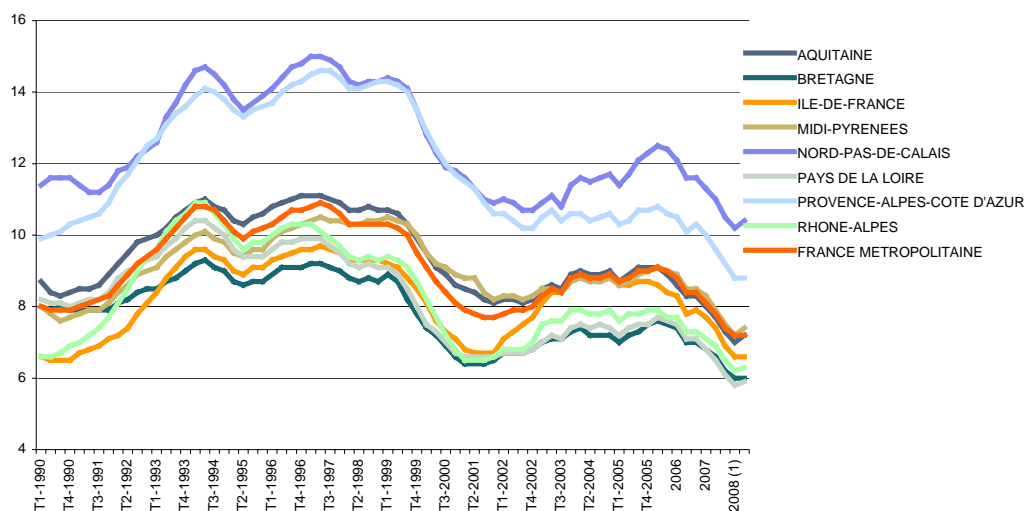
Globalement sur les années 2000, l'Île-de-France se situe à un niveau intermédiaire fluctuant entre le taux des régions les moins touchées (Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Bretagne) et la moyenne nationale.

L'impact du ralentissement économique ou de la conjoncture mondiale se fait donc plus sentir en Île-de-France où les évolutions de l'emploi ne dépendent pas des mêmes moteurs que dans les autres principales régions françaises.

La crise économique et financière démarrée fin 2007, du fait des secteurs impactés – la finance, l'immobilier, l'automobile – devrait se traduire par une perte d'emplois encore marquée dans la région.

En début de crise, les indicateurs sont plus favorables en Île-de-France : stagnation de l'emploi salarié alors qu'il baisse en France en moyenne, stabilisation du chômage pour une hausse en France mais il faut attendre des résultats sur une période plus longue. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente, avant tout pour les jeunes, les employés et les ouvriers non qualifiés<sup>4</sup>; au troisième trimestre 2008, le taux de chômage francilien est de 6,5 % contre 7,3 % en France métropolitaine.

**Evolution du taux de chômage entre 1990 et 2008**



Source : Insee, *taux de chômage localisés*

<sup>4</sup> DRTEFP Île-de-France, Bref Île-de-France, n° 43, août 2008

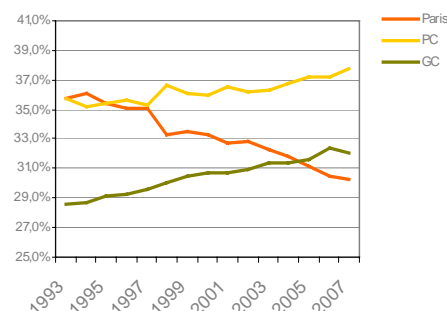
## 2. Croissance et spécialisation des départements

La part de Paris dans l'emploi régional recule régulièrement. Dans la période la plus récente, la progression de la petite couronne marque un tournant par rapport à la tendance au desserrement en grande couronne. Les profils des départements sont contrastés : le cœur de l'agglomération et ses extensions à l'ouest sont davantage orientés vers des activités de haute valeur ajoutée, la petite couronne dynamique, notamment sur une période récente se partage entre emplois supérieurs, activités de production et tissu plus résidentiel. En grande couronne, où les densités sont moins élevées et les zones agricoles très présentes, l'emploi se structure autour de pôles notamment les villes nouvelles, et dans des pôles secondaires en milieu rural.

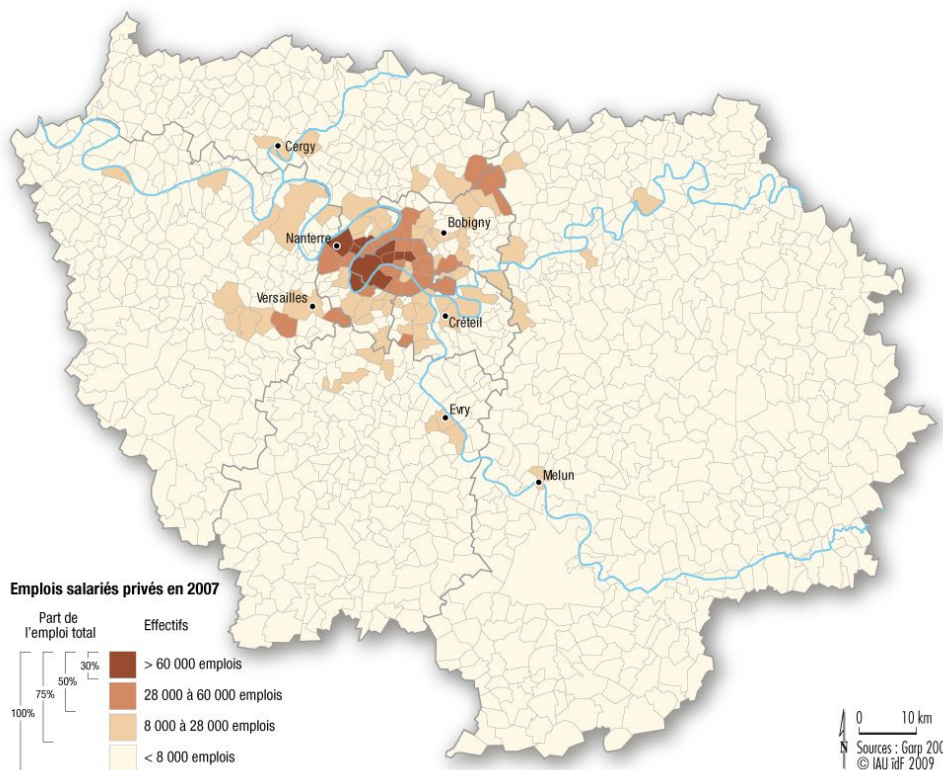
En dépit d'une tendance historique au desserrement de l'emploi qui fait reculer le poids de Paris dans l'emploi régional, l'emploi salarié est fortement polarisé en Île-de-France. En 2007, la moitié des emplois salariés se localisent sur trente cinq communes et arrondissements parisiens<sup>5</sup>. Les effectifs se répartissent principalement autour de Paris, de la Défense et des pôles situés autour du périphérique puis de pôles de grande couronne dont les villes nouvelles, les pôles aéroportuaires.

Part des territoires dans l'emploi salarié régional

Source : Garp, emplois salariés privés



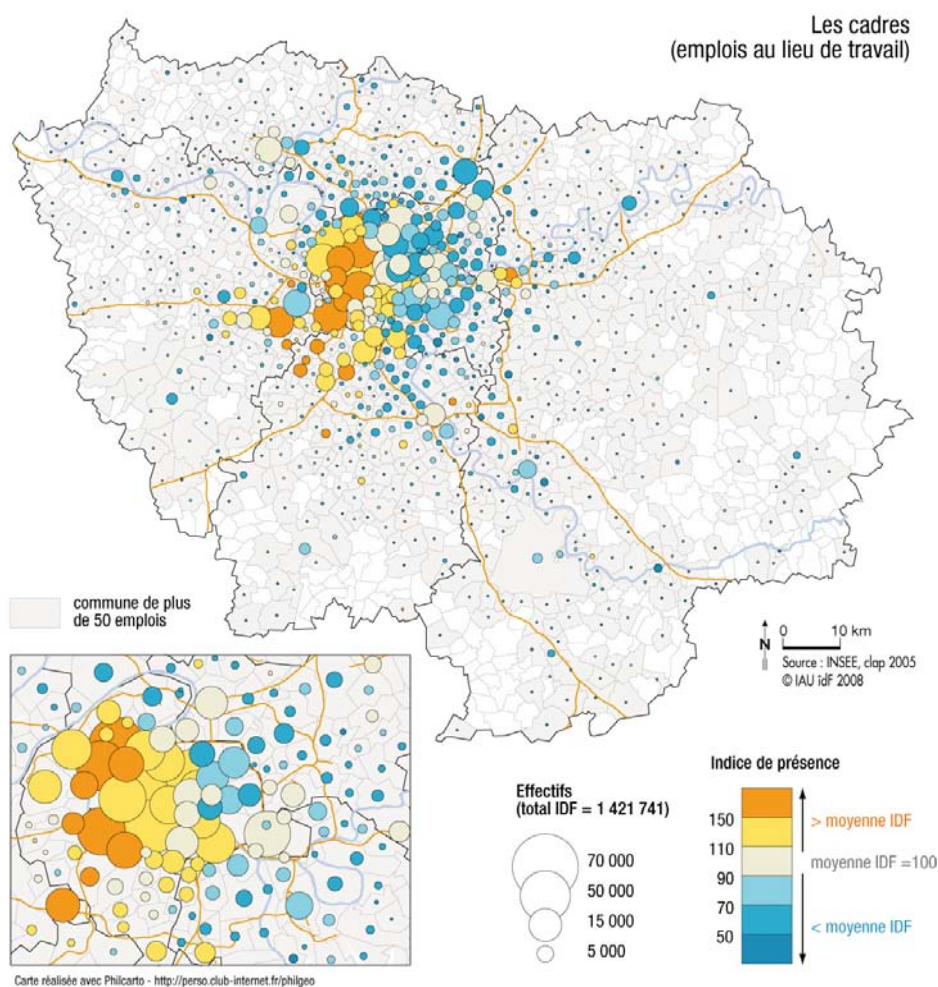
La moitié de l'emploi salarié privé régional localisé sur 35 communes



<sup>5</sup> Communes et arrondissements les plus importants en nombre d'emplois sur les 1300 que compte l'Île-de-France.

## 2.1 Paris et centre ouest : activités à haute valeur ajoutée

Paris et les Hauts-de-Seine sont les deux principaux départements en terme d'emplois, respectivement 30 % et 20 % des emplois salariés de l'Île-de-France en 2007. Les plus fortes concentrations sont dans l'ouest de Paris – quartier central d'affaires, autour de la Défense et au sud-est de Paris – dans le secteur de Bercy<sup>6</sup>. Dans une région francilienne très spécialisée sur les activités à haute valeur ajoutée – l'aire urbaine de Paris totalisait en 1999, 45 % des emplois supérieurs de la France – la forte concentration d'emplois cadres est une des caractéristiques de cette zone. En 2005, 34 % des cadres franciliens travaillent à Paris et 25 % dans les Hauts-de-Seine, des parts plus importantes que celles de l'emploi salarié. Le département des Hauts-de-Seine se situe largement en tête pour la part des cadres et ce, dans tous les secteurs d'activité – l'industrie par exemple fonctionne avec 44 % de cadres suivi de Paris.



En 2005, la moitié des cadres franciliens travaillent dans les 25 plus importantes communes en nombre de cadres. Celles-ci comptent entre 15 000 et 71 000 cadres : arrondissements parisiens dont le 8<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, communes des Hauts-de-Seine dont Courbevoie et Puteaux ; Vélizy et Guyancourt dans les Yvelines, Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. En pourcentage de l'emploi, les cadres sont plus présents à l'ouest de Paris et sur un axe la Défense, Vélizy-Versailles-Saint-Quentin.

<sup>6</sup> Cf. L'économie en IDF : tendances et dynamiques, cartographie de synthèse 2006 IAURIF

Le profil économique de l'Île-de-France est très orienté sur les services aux entreprises, activité qui est le premier ou le second secteur employeur dans chacun des départements franciliens. Les communes les plus importantes en emplois salariés de cette activité sont toutes localisées à Paris avec un prolongement vers la partie centrale des Hauts-de-Seine (cf carte page 12 sur les emplois salariés privés en 2007). La part des services aux entreprises est maximale dans les Hauts-de-Seine, 41 % des salariés, puis à Paris, 30 %<sup>7</sup>. Il s'agit essentiellement d'activités de conseil et assistance qui représentent 72 % des emplois salariés de services des Hauts-de-Seine et 61 % dans la capitale en 2007.

#### Structure des emplois salariés dans les services aux entreprises (en %)

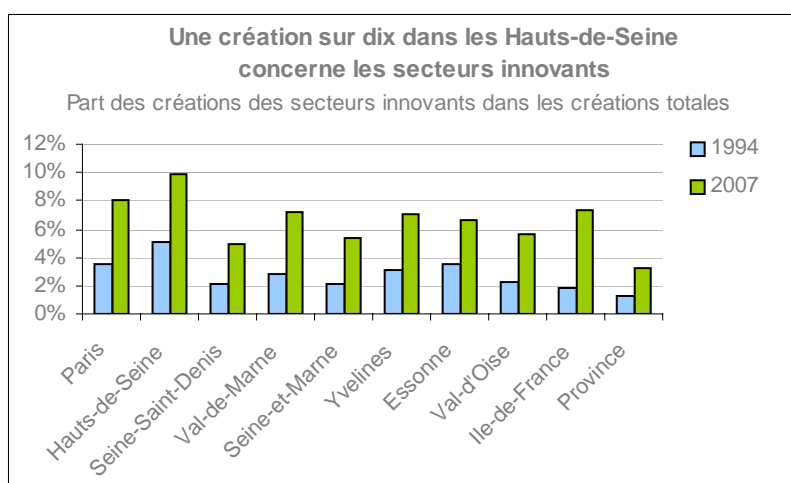
	75	92	93	94	77	78	91	95	IDF
Services opérationnels	38	26	69	62	67	41	50	71	42
Conseil et assistance	61	72	39	36	31	57	45	29	56
Recherche et développement	1	2	1	3	1	2	5	0	2
Total Services aux entreprises	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : GARP 2007

Lecture : Paris compte 38 % de salariés dans les services opérationnels parmi les salariés des services aux entreprises dénombrés dans le département.

Les variations d'emplois et les créations d'entreprises confirment cette orientation. Les services aux entreprises représentent 37 emplois sur 100 emplois supplémentaires entre 1994 et 2007 dans le département des Hauts-de-Seine et 14 emplois sur 100 à Paris. La majorité des créations d'entreprise entre 1994 et 2007 concerne les services aux entreprises, et plus particulièrement les activités de conseil et assistance qui concentrent près d'une nouvelle entreprise créée dans la région sur trois à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Il s'agit d'activités à forte valeur ajoutée, de type conseil en systèmes informatiques, conseil pour les affaires et la gestion. Rappelons que sur les 75 300 entreprises créées dans la région en 2007, la moitié est concentrée au cœur de l'agglomération, à Paris et dans les Hauts-de-Seine, en relation avec les volumes d'établissements implantés.

Malgré ces caractéristiques, les services aux entreprises et les activités financières sont désormais moins typiques de l'emploi salarié parisien qu'il y a 15 ans. En revanche les services aux particuliers – 16 % des salariés- y sont plus présents et cette spécialisation<sup>8</sup> se renforce. La capitale est relativement diversifiée. Elle présente des spécialisations dans plusieurs activités liées à son statut particulier de métropole : services aux entreprises, à la population, activités financières et immobilières, administration, éducation santé action sociale. Les prochains résultats détaillés du recensement permettront d'affiner ces résultats et notamment de mesurer la place de Paris dans les fonctions métropolitaines supérieures. En dépit de la sous représentation de l'industrie, la capitale préserve sa spécialisation sur l'édition-imprimerie-reproduction et l'habillement cuir.



Source : Garp, emplois salariés privés, définitions activités innovantes en annexe

<sup>7</sup> De 19 % à 26 % dans les autres départements.

<sup>8</sup> L'indice de spécialisation est mesuré en rapportant la part d'une activité économique dans l'emploi d'un département à celle de l'activité dans l'emploi de la région.

Les activités financières, autrefois typiques de la capitale, se sont déplacées vers les Hauts-de-Seine. Ce département est en 2007 très polarisé sur deux activités : les services aux entreprises et les activités financières. L'industrie n'est plus vraiment une spécialisation des Hauts-de-Seine, le taux est très proche de la moyenne régionale- mais demeure un gros employeur : ce département accueille un cinquième des emplois salariés de l'industrie francilienne, pour des activités de sièges, de recherche, de conception.

## 2.2 Proche couronne : un dynamisme retrouvé

La zone centrale -Paris et proche couronne- est le lieu des plus fortes concentrations d'emploi. En dehors de Paris et des pôles majeurs des Hauts-de-Seine, précédemment évoqués, les plus importantes communes en emploi sont localisées dans les deux autres départements de la proche couronne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. On citera Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Saint-Denis, Tremblay en France et Montreuil, Rungis en dehors des pôles majeurs précédemment cités. La proche couronne totalise 38 % de l'emploi salarié régional en 2007, la moitié étant située dans les Hauts-de-Seine.

Sur une longue période, l'évolution de l'emploi en proche couronne se fait à un rythme intermédiaire entre les fortes diminutions enregistrées dans la capitale et les forts gains d'emploi de la grande couronne.

**Evolution de l'emploi salarié en Île-de-France, base 100 en 1993**

Source : Garp, emplois salariés privés



Mais à partir de 2003, la proche couronne enregistre des gains plus importants et au final en 10 ans (1997 et 2007), elle affiche un solde d'emploi du même ordre que celui de la grande couronne (de l'ordre de 230 000 et 232 000 salariés) les communes situées en bordure du périphérique se montrant particulièrement dynamiques<sup>9</sup>.

Les services aux entreprises représentent un gain de 44 000 emplois salariés en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. La part de cette activité dans les gains d'emploi est prépondérante dans le Val-de-Marne, du même ordre que dans les Hauts-de-Seine (pour des gains 4 fois plus élevés cependant). Les autres activités qui ont crû dans le Val-de-Marne comme les activités financières, les services aux particuliers ou le commerce, concernent des effectifs moins élevés, de l'ordre de 5 000 à 8 000 salariés suivant les secteurs. En Seine-Saint-Denis, la croissance des services aux entreprises est en proportion des gains, inférieure à la moyenne régionale, le département affichant une

<sup>9</sup> Comment se porte l'économie du centre de l'agglomération parisienne ? cahiers du Crocis, n°30 novembre 2008.



croissance plus diversifiée que l'ensemble de la proche couronne. Les gains portent sur les transports (+20 000), les services aux particuliers, le commerce et les activités financières (de l'ordre de 8 000 à 10 000 emplois salariés chacun).

### Structure des évolutions de l'emploi salarié

Libellé NES 16	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Île-de-France
Industrie	-30	-33	-36	-32
Construction	-8	6	3	-2
Commerce	6	12	9	9
Transports	2	25	3	15
Activités financières	23	11	15	3
Activités immobilières	1	2	-2	0
Services aux entreprises	90	56	85	76
Services aux particuliers	10	12	12	19
Education, santé, action sociale	6	8	11	13
Administration	0	2	-1	-1
<b>Total des activités</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

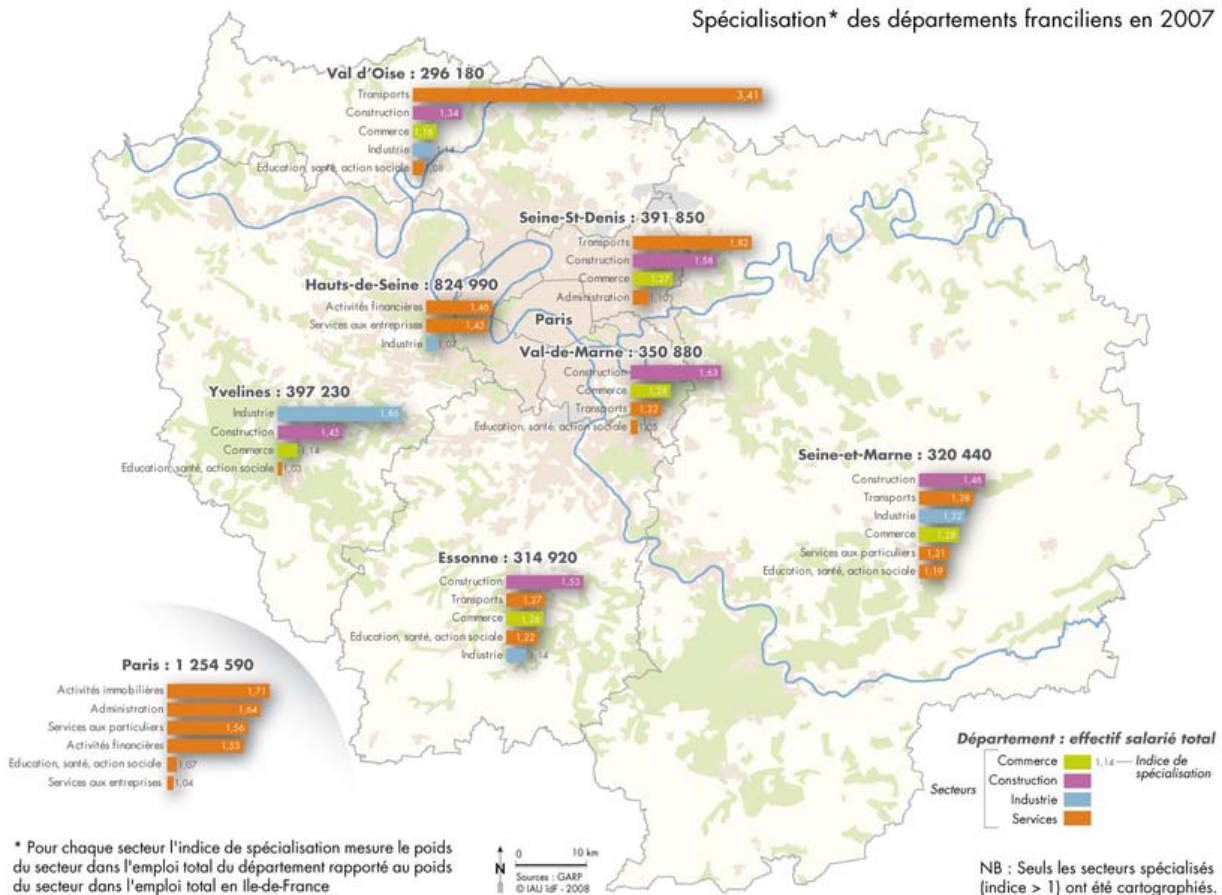
Lecture : pour un gain de 100 emplois, le département des Hauts-de-Seine compte 90 salariés en plus dans les services aux entreprises et 8 en moins dans la construction.

Source : Garp, emplois salariés privés -1994-2007

La part élevée des services opérationnels dans les emplois des services aux entreprises est une caractéristique commune de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (respectivement 69 % et 62 %, taux les plus élevés après le Val-d'Oise 71 %). Ces départements ont des structures d'emplois plus équilibrées entre les catégories sociales : la part des cadres est de 22 % et 21 % contre 39 % dans les Hauts-de-Seine. La tendance est une sous-représentation des cadres dans les communes de ces deux départements (Cf carte page 13 sur les cadres par commune).

Les secteurs à dominante industrielle sont minoritaires car l'industrie n'est plus - c'était encore le cas il y a quinze ans - une spécificité des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

### Spécialisation\* des départements franciliens en 2007



La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont orientés sur les transports, la construction et le commerce. Pour les créations d'entreprises, le département de la Seine-Saint-Denis est le plus dynamique de l'Île-de-France, avec le rythme de création le plus élevé. Les forts gains de population (+ 102 000 habitants entre 1999 et 2005, soit 20 % des gains régionaux), ainsi que la politique départementale (réseau de structures de proximité, maison du développement pour l'économie et l'emploi...) ont pu avoir un impact sur le volume des créations. Ainsi, les créations d'entreprises dans les communes ayant une Zone Franche Urbaine (ZFU) se développent à un rythme plus élevé qu'en moyenne dans la région. Les communes situées dans le nord-est parisien sont particulièrement dynamiques (Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Montreuil). Les activités de construction sont celles qui se développent le plus (une entreprise sur quatre). Le commerce de détail est également fortement représenté. Ce phénomène va de pair avec une plus grande spécialisation de la Seine-Saint-Denis sur les transports et la construction, renforcée entre 1994 et 2007.

L'évolution et la structure par activité des créations dans le Val-de-Marne ne montrent pas de spécificité sectorielle, les résultats sont souvent proches de la moyenne. L'orientation sur le commerce, deuxième secteur employeur du département, recule. Dans le Val-de-Marne, seule la spécialisation sur la construction se renforce. Ce secteur emploie 10 % des effectifs salariés.

### 2.3. Production, logistique et services à la population en grande couronne

La grande couronne – Yvelines, Seine-et-Marne, Val-d'Oise- a connu une forte croissance sur longue période induite par le développement des villes nouvelles et la création de zones d'activités, le desserrement d'activités industrielles et de logistique ainsi que la croissance des emplois à haute valeur ajoutée. Une partie de l'espace est dédiée aux espaces naturels et à l'agriculture -grandes cultures et pôles de culture spéciale – même si celle-ci emploie peu de salariés<sup>10</sup>. En 2007, la grande couronne accueille 32 % des effectifs salariés privés régionaux. Les villes nouvelles sont très présentes dans ce paysage économique ainsi que des pôles spécialisés sur une activité (automobile, aéroports, pôle universitaire et de recherche) dans les limites de l'agglomération économique<sup>11</sup>. En zone rurale, des pôles secondaires centralisent l'activité.

Près de la moitié des emplois salariés de l'industrie de l'Île-de-France sont localisés en grande couronne en 2007, l'industrie n'apparaît plus comme spécificité que dans cet espace.

Ainsi la spécialisation des Yvelines dans l'industrie est élevée et elle se renforce mais plus par sa situation d'exception - seul département où les effectifs industriels se stabilisent - que par une forte progression des effectifs (+ 600 emplois entre 1994 et 2007). L'industrie y représente en 2007 autant d'emplois que les services aux entreprises (23 % de l'emploi salarié). La spécificité industrielle de la Seine-et-Marne est moins marquée, de nombreuses fermetures de sites ayant fait baisser les effectifs industriels tandis que les autres activités progressaient. L'industrie occupe 16 % des salariés en 2007 pour 28 % en 1994. La présence industrielle dans l'Essonne et le Val-d'Oise est moins marquée que celle des deux précédents départements. En sus de l'industrie, les départements de grande couronne ont tendance à avoir 5 ou 6 activités plus représentées dont l'industrie, la construction, le commerce de détail et de gros, les services aux particuliers et l'éducation, santé, action sociale<sup>12</sup>. On notera la

<sup>10</sup> Cf carte IAU des spécialisations in Tendances et dynamiques économiques-synthèse cartographique-laurif mai 2004.

<sup>11</sup> L'agglomération économique englobe l'ensemble des postes ci-dessus dans un ensemble de communes de plus de 5 emplois à l'hectare d'urbain construit et de plus de 5000 emplois.

<sup>12</sup> L'agriculture emploie peu de salariés en Île-de-France et pour cette raison n'entre pas dans ces calculs. Les départements de grande couronne ont une forte orientation agricole : grandes cultures ou pôle de culture spéciale (Cf carte IAU des spécialisations in Tendances et dynamiques économiques-synthèse cartographique-laurif mai 2004).

forte orientation du Val-d'Oise sur les transports (plate-formes aéroportuaires de Roissy). Dans le prolongement de Paris et des Hauts-de-Seine à l'ouest, les créations des Yvelines sont orientées sur les activités de conseil et assistance (8 % des créations franciliennes en moyenne en 2007). La part des créations dans les secteurs technologiquement innovants s'y rapproche de la moyenne régionale. En grande couronne, contrairement aux autres départements, le Val-d'Oise connaît une croissance soutenue des créations d'entreprises sur la période 1994-2007. C'est le département le plus dynamique en Île-de-France après la Seine-Saint-Denis.

## Conclusion

Cette approche montre à partir des derniers résultats de l'emploi disponibles, la situation de l'Île-de-France par rapport à la province, et pour certains indicateurs, par rapport aux autres grandes régions françaises. En province, comme en Île-de-France, la croissance du PIB est plus forte que celle des emplois, les activités tertiaires augmentent au détriment de l'industrie. Mais en Île-de-France le décalage entre richesse économique et évolution de l'emploi est plus marqué, et la part des activités tertiaires creuse un écart plus grand entre l'Île-de-France et la province.

L'Île-de-France apparaît plus tertiaire, plus qualifiée, moins diversifiée dans sa croissance tant au niveau des activités économiques concernées que des types d'entreprises. Elle est aussi plus atypique dans la structure de sa main d'œuvre, les actifs sont plus qualifiés dans toutes les activités, moins concernés en moyenne par les emplois temporaires et le temps partiel.

Comment cette économie va-t-elle se comporter en période de désordre économique international ? Quels sont les risques au niveau régional : dualisation du marché du travail, sur-réactions de l'emploi aux cycles économiques ? Quelles seront à terme les conséquences d'une décroissance de l'industrie ? Les prochains indicateurs nous renseigneront sur l'impact de la crise actuelle sur l'économie régionale.

Au niveau infrarégional, les contrastes socio-économiques sont marqués entre l'est et l'ouest, notamment, entre le centre et la périphérie, malgré une croissance des emplois de services, notamment de services aux entreprises, dans tous les départements. Les évolutions départementales de l'emploi montrent un ralentissement récent du desserrement de l'emploi : Paris stabilise ses effectifs d'emploi, la petite couronne retrouve une croissance supérieure à celle de la grande couronne. Il faudra attendre les résultats détaillés du prochain recensement pour préciser le profil des territoires à un niveau plus fin, et notamment les contrastes spatiaux dans la localisation des emplois supérieurs et des emplois de production. En période de recul économique, les territoires infrarégionaux risquent de se trouver en concurrence. La crise nous rappelle que l'Île-de-France est une grande région économique à surveiller.

## Pour en savoir plus...

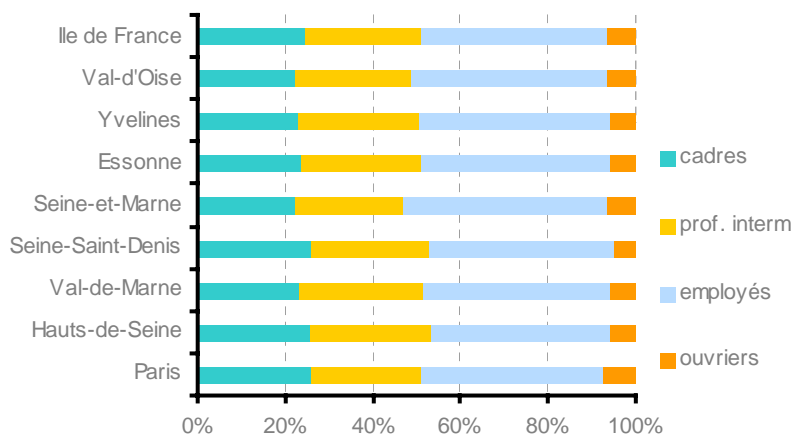
### Recours à la main d'œuvre

Pour une même activité économique, la qualification de la main d'œuvre est variable selon les départements. En effet, selon le contenu, que recouvre l'intitulé d'une activité économique – production concrète, production

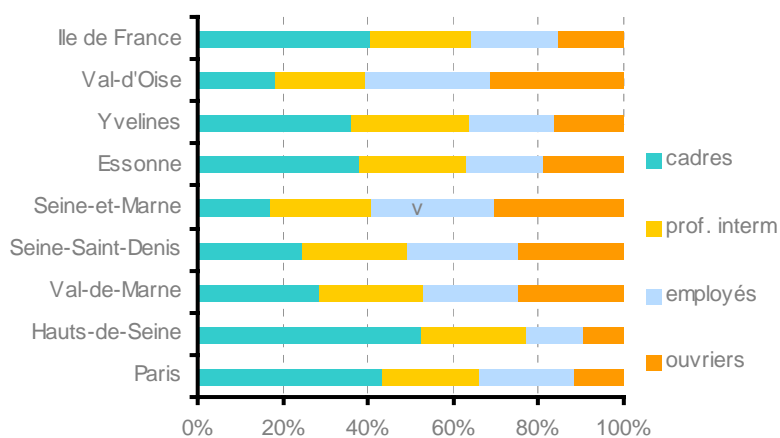
#### Structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle et par secteurs d'activité

source : Clap 2005

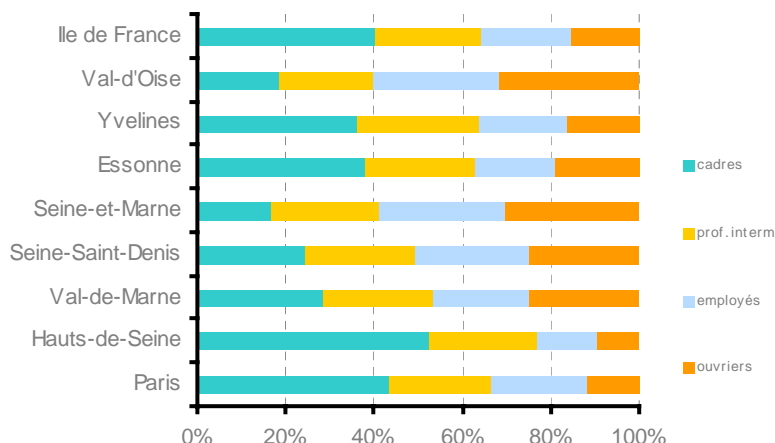
##### Les services à la population



##### L'industrie



##### Les services aux entreprises



abstraite, mobilité,... le recours à la main d'œuvre est plus ou moins qualifié. Par ailleurs ce même contenu détermine les choix d'implantations sur le territoire régional. Dans les services aux entreprises, une blanchisserie en gros n'aura évidemment pas la même adresse qu'une agence de publicité.

On peut faire la distinction entre :

- Des secteurs au fonctionnement identique quel que soit le département : construction, commerce (à l'exception du département des Hauts-de-Seine qui emploie davantage de cadres), les services à la population ;

- Des secteurs ayant une localisation fonctionnelle : les services aux entreprises selon qu'ils recouvrent des services d'accompagnement ou des services à haute valeur ajoutée industrie, les activités financières et dans une moindre mesure les transports avec un rapport employé/ouvrier un peu différent selon la localisation, les activités immobilières. Les cadres sont beaucoup plus nombreux dans les activités financières, les services aux entreprises où ils occupent plus de 4 emplois salariés sur 10 ;
- Le secteur de la construction emploie essentiellement des ouvriers, près de 7 emplois sur 10 ; les ouvriers sont également très utiles au fonctionnement des transports.

- L'industrie francilienne repose autant sur des cadres, et même un peu plus, que sur des ouvriers et des professions intermédiaires. Les activités immobilières et les services à la personne ainsi que le commerce fonctionnent pour plus de 4 salariés sur 10 avec des employés. Les professions intermédiaires occupent environ un quart des emplois sans grands contrastes par activité, en dehors des activités financières où ils sont plus nombreux.



## Définition du périmètre des secteurs innovants

Le périmètre retenu pour suivre les créations d'entreprises dans les secteurs technologiquement innovants s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés au sein de l'Insee, de la DGE et de l'OCDE.

Il inclut les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux.

La détermination des secteurs liés aux TIC s'inspire des travaux menés dans le cadre de l'OCDE et comprend :

les secteurs producteurs de technologies de l'information : fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique (NAF 300 A et C), de TV, radio (323Z) et téléphones (322 A et B), d'appareils d'instrumentation et de mesure (332A et B et 333Z), de connectique (313Z) et de composants (321A, C et D) ; les secteurs distributeurs de technologies de l'information : commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs (NAF 518 G et H) ; les secteurs des services de technologies de l'information : services de télécommunications (NAF 642), services informatiques et location de matériel informatique (NAF 72 et 713 E), services audiovisuels (921, 922).

Les autres secteurs comprennent quelques sous-ensembles de la chimie (gaz industriels, chimie organique et inorganique de base, matériel plastique) ainsi que la pharmacie industrielle (NAF 241 A, E, G, L et 244 A et C).

Il s'agit de secteurs caractérisés par un degré significatif d'innovation technologique tel que mesuré par leurs dépôts de brevets répartis par domaine technologique.

*Source: Sessi, TABLEAU DE BORD DE L'INNOVATION, 19e édition, JUIN 2008*

## Dernières Publications IAU - économie et développement local

Disponibles sur [www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr), rubrique Nos études, thème Développement économique.



**Les créations d'entreprises en Île-de-France**  
Novembre 2008



Attractivité, Emploi  
**Territoires franciliens : une inégale exposition aux risques de mutations économiques.**  
Note rapide Économie, n° 451  
Septembre 2008



Industrie  
**Les grands établissements industriels en Île-de-France 1994-2000 . Phase 1**  
Juillet 2008



Industrie  
**Les grands établissements industriels en Île-de-France 2000-2006 . Phase 2**  
Juillet 2008



Stratégies de développement  
**Aérodromes d'affaires et d'aviation générale . Quels enjeux pour l'Île-de-France ?**  
Mars 2008



**Chiffres clés 2008**  
Janvier 2008



Stratégies de développement  
**Clusters mondiaux . Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters, identification et cartographie des principaux clusters.**  
Janvier 2008



Attractivité  
**Les sièges sociaux de grands groupes en Île-de-France.**  
Note rapide sur l'économie, n° 442  
Janvier 2008



Stratégies de développement  
**Le tourisme fluvial en Île-de-France : une image à valoriser.**  
Note rapide Population et modes de vie, n° 441  
Décembre 2007



Immobilier d'entreprise  
**La redevance pour la création de bureaux .**  
Décembre 2007



Attractivité  
**La réorganisation des sièges sociaux et des activités tertiaires centrales des grandes entreprises .  
Principes et pratiques, conséquences sur l'évolution spatiale en Île-de-France.**  
*Décembre 2007*



Equipements commerciaux  
**Forte reprise de l'activité des commissions d'équipement commercial franciliennes en 2004 et 2005.**  
Note rapide sur l'économie, n° 430  
*Juin 2007*



Stratégies de développement  
**Entre projets et stratégies . Le pari économique de six métropoles européennes**  
*Juin 2007*



Emploi  
**L'emploi peu qualifié en Île-de-France.**  
Note rapide sur l'Économie, n° 428  
*Mai 2007*



Emploi  
**L'emploi peu qualifié en Île-de-France . Note rapide sur l'économie, n° 429**  
*Mai 2007*



Stratégies de développement  
**Les industries culturelles : un levier de développement stratégique pour l'Île-de-France.**  
Note rapide sur l'économie, n° 427  
*Mai 2007*



R&D  
**La localisation des activités de haute technologie en Île-de-France.**  
Note rapide sur l'économie, n° 422  
*Février 2007*